Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 33 (1996)
Heft: 1261

Artikel: Combien coûte l'INsécurité sociale?
Autor: Fragnière, Jean-Pierre
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1025449

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Combien coûte l'*In*sécurité sociale?

JEAN-PIERRE FRAGNIÈRE

Professeur à l'Ecole d'études sociales et pédagogiques de Lausanne (EESP)

Nous voilà partis pour un long débat sur le coût des assurances sociales. Au cours de la semaine dernière, les grandes batteries ont commencé à tirer. Les scenarii catastrophe ont fait la une de la presse proche des milieux de droite. Le ton ? Entre l'agressivité froide et la condescendance donneuse de leçons.

Ainsi, le moratoire social deviendrait une évidence et... un chemin vers un redimensionnement des prestations sociales. L'enjeu ? La survie de l'économie, donc du pays. Ceux qui en douteraient seraient à classer dans la cohorte des irresponsables ou des naïfs.

Les appels argumentés de Madame Ruth Dreifuss à la réflexion et au débat responsable ont été souvent reçus avec une ironie suspicieuse qui cachait mal un refus de la discussion. L'heure serait-elle au coup de force ?

Pas de panique

Ceux qui se souviennent des grands moments de la mise en œuvre de notre sécurité sociale ne cèdent pas à la panique ; ni non plus, d'ailleurs, à l'indifférence. Car ils savent que ces batailles ont marqué quasiment toutes les étapes de la création de nos assurances sociales. Si toutes les catastrophes annoncées s'étaient produites, notre pays ressemblerait à un paysage lunaire.

Cependant, de telles considérations ne suffisent pas à conjurer les agressions qui fusent aujourd'hui et qui se drapent du manteau de la sagesse et de l'attitude *raisonnable*.

La manière même dont sont posés les termes du débat ouvre une autoroute royale aux promoteurs de l'amaigrissement de la sécurité sociale. Des experts informés et, sans doute, compétents, posent essentiellement la question suivante: quels sont les régimes de sécurité sociale qui sont sensibles aux évolutions démographiques et aux avatars de la croissance économique ?

Facture sociale inchiffrable

On calcule, on fait des projections, on analyse des courbes, on fait les comptes et on annonce les grands chapitres des déficits probables. Dans le même temps, on se penche sur le berceau des ressources, on explore les voies de la solidarité fiscale, on cède au climat du temps qui assure que les contribuables, toutes catégories confondues, en ont *ras l'impôt*. Résultat : un avenir sombre, donc : stop ! Et même une invitation à la marche arrière. Dans ces conditions, des milieux *intéressés* ont beau jeu d'utiliser ce filon pour prôner leurs thèses cousues d'appels à tous les redimensionnements. Pourquoi s'en priveraient-ils, d'ailleurs ?

La grande question qui n'est pas posée, c'est : combien va coûter à notre pays cette chasse aux économies sur le dos de la sécurité sociale, quel est le prix de l'*in*sécurité sociale ?

Une première facture, lourde, est faite de souffrances, d'angoisses, de découragements, de gaspillages de compétences, de mises à l'écart, d'humiliations. C'est sans doute le prix le plus lourd. Hélas, il n'est pas quantifiable au franc près ! Est-ce une raison pour ne pas le considérer, ou si peu ?

Un filet social relâché

La deuxième facture est peut-être plus proche du porte-monnaie. Elle est faite de tous ces coûts induits. Elle est faite de l'addition des réponses aux quelques questions suivantes.

Quel va être l'effet de la mise à l'écart des jeunes ou des chômeurs âgés sur la facture sanitaire ? Quel va être l'effet du blocage des politiques familiales sur la consommation de médicaments, sur les machines à camoufler le stress, sur la maltraitance, sur la délinquance, sur les pratiques des toxicomanes ? (Avons-nous oublié que nous figurons parmi les champions en matière de suicide des jeunes ?) Combien vont coûter les effets d'un durcissement dans l'octroi des prestations aux personnes handicapées et aux instances qui les encadrent ? A combien estimons-nous les coûts de la mise à l'assistance des personnes qui glisseraient entre les mailles d'un filet de sécurité sociale relâché ? Et ce n'est là qu'une partie des exemples qui mériteraient d'être cités. A quelle montant va s'élever la rançon des inégalités ?

L'impôt, garantie de la cohésion sociale

Je sais que l'on peut éluder ces questions avec une exécrable petite phrase : *nous n'en savons rien, alors...* Eh bien, non, c'est faux ! Si les expertises qui nous ont été proposées récemment sortaient d'une approche économiciste étroite, si elles élargissaient leur documentation et leur curiosité, elles pourraient intégrer ces aspects dans leurs diagnostics. Des études nombreuses sont disponibles qui montrent l'ampleur et la pertinence de ces questions. Les ignorer, c'est faire un choix politique lourd de conséquences.

Un mot encore sur les ressources nouvelles à mobiliser pour consolider la sécurité sociale. Personne n'éprouve une jouissance particulière en payant ses impôts. Pourtant, s'il s'agit d'assurer la cohésion sociale du pays, de renforcer son dynamisme, de réduire l'exclusion et les risques majeurs qui l'accompagnent, de serrer les rangs pour mieux vivre ; alors, l'effort de solidarité s'impose. Diaboliser l'impôt peut être une forme éminente de gaspillage et de dilapidation du patrimoine national. Et maintenant, que chacun fasse ses comptes et fourbisse son argumentaire politique. ■